

A votre bon cœur



PHOTO DANIEL GUIY

Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

27 août. Faut-il interdire la mendicité ? Je souhaite revenir sur cette question qui a fait les titres de la presse estivale et expliquer pourquoi je n'ai pas suivi les maires qui ont pris un arrêté à ce sujet.

Et d'abord, ne simplifions pas les choses. Les maires qui ont pris ces arrêtés ne souhaitaient pas exclure tous les mendiants de leur ville : ils entendaient - du moins pour la plupart d'entre eux - lutter contre certains comportements, contre un climat de violence.

Mais je crois que le moyen choisi n'est pas le bon. Car, ou bien il s'agit de la mendicité que nous connaissons depuis longtemps, celle qui permet à des êtres humains en grande précarité de trouver de maigres subsides, et il serait inadmissible de l'interdire alors que la vie est déjà dure pour les plus démunis. Ou bien il s'agit de comportements agressifs et violents, qui s'en

prennent aux personnes ou aux biens, mettent en cause la liberté d'aller et venir, et, dans ces cas, le code pénal permet d'ores et déjà de sanctionner de tels actes, sans qu'un arrêté du maire y change rien ; ce qu'il faut alors, c'est que la police puis la justice exercent leur office : c'est ce que j'ai eu l'occasion de demander avec insistance aux responsables de la police nationale pour telle ou telle rue ou place de notre ville, et c'est un point sur lequel j'entends demeurer très vigilant.

En un mot, ne mettons pas tout le monde dans le même sac. Ne confondons pas le mendiant pacifique et celui qui fait preuve d'agressivité. N'idéalisons pas non plus le passé. A entendre certains, tous les mendiants des dernières décennies et des derniers siècles étaient doux comme des agneaux. L'histoire et la littérature nous montrent que la réalité était différente de cette image d'Épinal.

Et puis ne nous résignons pas. Je sais bien qu'il existe des êtres humains qui - en dépit de l'existence du RMI - n'ont ni le goût, ni la volonté de cesser de vivre dans la marginalité. Mais combien d'autres, à côté, aimeraient en sortir ! Combien de jeunes surtout, rencontrés lors de mes permanences, en rupture de famille et de société, sans emploi et sans droit au RMI, s'enfoncent dans la détresse !

La mendicité n'est certes pas la solution. La vie de SDF n'est pas un idéal digne de notre époque. L'action admirable des bénévoles de nos associations qui parent au plus pressé ne saurait suffire, comme ils le disent très bien eux-mêmes. Et les appels télévisés, lorsque les froids reviennent et que les situations apparaissent plus dramatiques, ne sont pas la solution non plus.

Non. Il faut des réalisations concrètes. A Orléans, la résidence Eugène Descamps offre des logements décents à ceux qui sont dans la rue. Ses capacités sont loin d'être suffisantes. Nous devons, avec les organismes compétents, en construire une autre en attendant la suivante.

Notre société compte assez de richesses, de moyens, de compétences et d'intelligence pour proposer à chaque jeune une activité utile, une formation, une insertion vraie. Il n'est pas inéluctable que ce pays, où l'économie est l'une des plus florissantes de la planète soit aussi l'un de ceux où l'on éprouve le plus de difficultés à partager le travail et les fruits du travail. Il n'est pas inéluctable qu'il y ait autant d'exclus dans une société où il y a aussi beaucoup de bien portants et un nombre non-négligeable de privilégiés de toutes sortes. Notre société irait assurément mieux s'il y avait moins d'inégalités. Je ne pense pas seulement aux revenus, mais aussi aux inégalités par rapport à l'emploi, au logement, aux possibilités de s'insérer dans la vie professionnelle, de « faire carrière ».

Et je crois qu'il est, en effet, nécessaire de regarder les choses en face, sans tabou et sans préjugé, d'analyser les vraies inégalités, les vrais privilèges, les rentes de situation infondées, et de mettre à l'ordre du jour non plus la mendicité, non seulement la commission ou l'émotion, ni même la charité, mais, tout simplement, la justice.

28 août. En cette période, je visite, comme chaque année, les travaux dans les écoles. L'ambitieux programme de rénovation engagé il y a cinq ans est maintenant réalisé aux trois quarts. Nous le conduirons à son terme : jusqu'à la dernière classe de la dernière école qui doit être rénovée. Mes pérégrinations me permettent de mesurer également le travail de notre service municipal des espaces verts : notre ville a été bien fleurie cet été. Dans ce domaine aussi, nous devons continuer d'avancer pour être toujours plus dignes de notre vocation naturelle : Orléans capitale des fleurs. Il me paraîtrait souhaitable que les Orléanais s'associent plus nombreux à cette action en multipliant les maisons fleuries et les balcons fleuris. Nous y reviendrons. Bonne rentrée ! ■